

Regards sans frontières

DECEMBRE 2009

France et Allemagne, le passé nous oblige pour le futur

Par Christiane et Andreas Hecker,
responsables du Cercle franco-allemand

Le 9 novembre reflète l'âme allemande, mêlant jubilation et affliction, joie immense de la réunification et tristesse du souvenir de la « nuit de cristal » de 1938. Ce 9 novembre, Paris était à l'unisson avec Berlin. Beaucoup de jeunes étaient présents à cette commémoration grave et festive à la fois. Le 11 novembre, la chancelière d'Allemagne et le président de la République française ont uni leurs mains pour raviver la flamme du souvenir, devenue « flamme de l'espérance ».

Le nombre inconcevable de morts et de souffrances provoqués par les folies meurtrières du passé, ont eu raison des sentiments de vainqueur et de vaincu. Ces événements couronnent le chemin entrepris dès 1945 par des Français et des Allemands pour ancrer la réconciliation au cœur de chaque village d'Allemagne et de France. Enfin, la ratification du traité de Lisbonne va permettre à l'Union de devenir un réel acteur mondial.

Perspectives ? Dans l'Europe à 27, le consensus franco-allemand ne suffit plus ; il reste l'indispensable moteur pour avancer, pour répondre aux défis d'un monde globalisé. Ce qui nous rapproche est plus important que nos différences. Les discours doivent déboucher sur une vraie convergence des politiques. La chancelière a, par exemple, cité le « *nouvel équilibre à trouver au niveau mondial entre la liberté d'épanouissement économique et l'ordre social* » ; le climat et la nécessité « *d'approfondir nos partenariats en Europe et au sein de l'Alliance atlantique* ».

Une meilleure connaissance de l'autre permettrait aussi de comprendre nos divergences et de faire de notre diversité un atout. Fruit d'un travail de mémoire exemplaire, le manuel d'histoire franco-allemand est un bon exemple. L'incorporation systématique de fonctionnaires de l'autre nationalité dans nos administrations est un outil unique pour toujours plus de compréhension et de coopération. Un consensus franco-allemand peut aider à aplanir nombre de difficultés.

Il convient également d'ancrer plus encore dans les populations cette conscience d'une communauté de destin qui a fait la réussite et la force de la relation entre nos deux pays. Les associations font un travail remarquable pour écouter les jeunes et les inciter à s'investir : outre l'apprentissage de la langue de l'autre pays, il faut le faire apprécier et en donner une image qui corresponde à leur univers.

Mais gare à nos « princes électeurs » lorsqu'ils choisissent les hauts responsables européens, les concessions exigées par leurs aïeux ont contribué à la faiblesse du Saint Empire. A nous de rester attentifs et d'agir ensemble pour préserver l'héritage des Lumières si cher à nos peuples. Nous aurons l'Europe que nous méritons...



► sommaire

2 Les rendez-vous de l'international

p.3 L'Afrique dans sa diversité
par Bernard Dorin

p. 4 La minorité copte en Égypte
par monseigneur Chafik

p. 5 Retour du Brésil
par François Treilhou.

p. 6 Afrique : les défis
démographiques
par Francis Gendreau

p. 7 Vie de l'association

p. 8 Actualités européennes
par Robert Toulemon

► agenda

Mardi 1^{er} décembre 2009
Observatoire des médias étrangers
par Guy Girod-Genet

Mercredi 2 décembre 2009
Observatoire de l'Europe
par Robert Toulemon

samedi 5 décembre 2009
Assises d'ARRI

Lundi 7 décembre 2009
Déjeuner débat
Les défis de l'Europe
par Alain Lamassoure

Mardi 8 décembre 2009
Témoins de l'histoire
Une expérience européenne
par Pierre Lelong

Jeudi 10 décembre 2009
Conférence
L'islam face à la chrétienté :
quel destin pour l'Europe ?
par Claude Sicard

Mercredi 16 décembre 2009
Conférence
Démocratie et gouvernance
en Afrique sub-saharienne
par Alain Bry, Raymond Césaire et
Michel Lunven

LES RENDEZ-VOUS DE L'INTERNATIONAL

MANIFESTATIONS D'ARRI

Déjeuners débats

Lundi 7 décembre 2009 12h45 à 14h45
LES DÉFIS DE L'EUROPE
avec Alain LAMASSOURE,
député européen, ancien ministre,
Au Mess des Officiers de la Garde Républicaine
1 place Baudoyer Paris 4^{ème}
Participation aux frais : 30€

Jeudi 28 janvier 2010 12h45 à 14h45
L'UNION POUR LA MEDITERRANEE
avec André AZOULAY
Conseiller du Roi du Maroc
Cercle Mess Ecole Militaire, 1 place Joffre 75007 Paris
Participation aux frais : 30€

Mercredi 3 février 2010 12h45 à 14h45
LA CRISE FINANCIERE : les origines, la situation
avec Michel PEBEREAU
Président de BNP-PARIBAS
Cercle Mess Ecole Militaire, 1 place Joffre 75007 Paris
Participation aux frais : 30€

Cycle Témoins de l'histoire

Mardi 8 décembre 2009 17h30 à 19h00
UNE EXPÉRIENCE EUROPÉENNE
avec Pierre LELONG, président honoraire de la
Cour des Comptes européenne,
Siège d'ARRI, 11 rue Nicolo Paris 16^{ème}
Inscription auprès du secrétariat. Entrée libre.

Cycle de conférences sur l'islam

Jeudi 10 décembre 2009 18h00 à 20h00
**L'ISLAM FACE A LA CHRÉTIENTÉ :
QUEL DESTIN POUR L'EUROPE ?**
avec Claude SICARD, économiste du
développement du tiers monde.
Ipsec 16 place du général Catroux Paris 17^{ème}
Inscription auprès du secrétariat. Participation aux frais : 5 €.

Cycle « France-Allemagne : comprendre nos différences, connaître nos complémentarités »

Mardi 2 février 2010 18h00 à 20h00
**LE RÔLE DES ASSOCIATIONS FRANCO-
ALLEMANDES DANS L'EUROPE ELARGIE : la
place des jeunes**, avec Gerhard THIESER,
président de la Fédération des associations franco-
allemandes (FAFA) pour l'Europe.
Ipsec, 16 place du général Catroux Paris 17^{ème}
Inscription auprès du secrétariat. Participation aux frais : 5€

Un nouveau cycle de conférences Comprendre la Russie

Lundi 18 janvier 2010 18h00 à 20h00
**LA SOCIÉTÉ RUSSE EN QUÊTE D'IDENTITÉ ET DE
LEGITIMITÉ**
avec Kathy ROUSSELET, Directeur de recherche
Sciences-Po
Ipsec, 16 place du général Catroux Paris 17^{ème}
Inscription auprès du secrétariat. Participation aux frais : 5€

Jeudi 11 Février 2010 18h00 à 20h00
**L'ÉCONOMIE RUSSE DANS LA MONDIALISATION :
SUCCÈS ET INCERTITUDES**
avec Georges SOKOLOV, professeur émérite des
Universités
Ipsec, 16 place du général Catroux Paris 17^{ème}
Inscription auprès du secrétariat. Participation aux frais : 5€

Forum des Ambassadeurs Cycle « Comprendre l'Afrique »

Mercredi 16 décembre 2009 18h00 à 20h00
**DÉMOCRATIE ET GOUVERNANCE EN AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE**
avec Alain BRY, Raymond CÉSAIRE et Michel
LUNVEN, anciens ambassadeurs en Afrique.
Ipsec, 16 place du général Catroux Paris 17^{ème}
Inscription auprès du secrétariat. Participation aux frais : 5€

Mars 2010 18h00 à 20h00
**PEUT-ON PARLER DE DECOLLAGÉ ÉCONOMIQUE
EN AFRIQUE ?**
avec Michel SEVERINO, directeur général de l'Agence
Française de Développement
Ipsec, 16 place du général Catroux Paris 17^{ème}
Inscription auprès du secrétariat. Participation aux frais : 5€

Colloque organisé par l'Institut supérieur européen de gestion (ISEG) partenaire d'ARRI

Jeudi 3 décembre 2009 9h30 à 18h00
**L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE : la force d'un
outil ou l'outil de la force**
à l'ISEG, 28 rue des Francs Bourgeois à Paris 4^{ème}
avec des représentants du MEDEF, de l'IHEDN et du
monde économique.
Inscription au secrétariat d'ARRI. Entrée libre.

Assises d'ARRI

Samedi 5 décembre 2009 de 9h30 à 15h00
Rencontre annuelle des adhérents, suivie d'un
déjeuner au Château du Val, à Saint-Germain-en-Laye
Inscription au secrétariat. Participation aux frais : 45€.

L'AFRIQUE DANS SA DIVERSITÉ

Par Bernard DORIN, ambassadeur de France.

De tous les continents, l'Afrique a été le dernier à être découvert et il demeure mal connu. Comme tous les autres continents, il présente une très grande diversité.

Diversité physique

Une diversité géologique : la carte géologique de l'Afrique montre une grande variété de sols : calcaire, granitique, argileux, volcanique, etc.

Une diversité orographique : le relief du continent africain se caractérise par deux chaînes de montagnes, au nord et au sud (Atlas au nord et Drakensberg au sud), par des sommets volcaniques (Hoggar, Tibesti, Kilimandjaro, Mont Kenya) par un grand massif montagneux, le massif Abyssin, par des hauts plateaux dans toute la partie méridionale du continent, le reste étant constitué de plaines et de pénéplaines.

Une diversité climatique : compte tenu de son étendue considérable du nord au sud, l'Afrique connaît tous les climats. Le climat méditerranéen en Afrique du nord et en Afrique du sud ; le climat désertique autour du tropique du cancer (Sahara) et du tropique du capricorne (Kalahari) ; autour de l'équateur climat équatorial et tropical humide.

Diversité humaine

La diversité humaine du continent africain est encore beaucoup plus accentuée que sa diversité physique.

Une diversité ethnique d'abord. La population africaine comprend de grands groupes ethniques, au nord les groupes hamitiques et sémitiques (Berbères et Arabes), à l'ouest, à l'est et au sud, le groupe Bantou, etc. Chaque groupe se divisant en sous-groupes. Par exemple, les Bantous d'Afrique méridionale se répartissent en Swazis, Zoulous, Khosas, Tswanas, Sotos, etc.

Une diversité linguistique ensuite. Même à l'intérieur d'un même groupe ethnique, les langues vernaculaires divergent et sont en général incommunicables l'une avec l'autre. Par exemple : la République Populaire du Congo comprend douze groupes ethniques mais plus de cent cinquante langues et dialectes.

Une diversité religieuse. A l'origine, les populations africaines pratiquent généralement l'animisme sous différentes formes. Cependant, l'islam ne cesse de s'implanter à partir du nord vers le sud et il atteint aujourd'hui le Golfe du Bénin et le nord du Mozambique. Enfin, les différentes confessions chrétiennes se sont implantées en Afrique à la faveur des colonisations.

Une diversité politique. Tous les régimes politiques sont représentés en Afrique depuis la démocratie jusqu'à la dictature du parti unique. En règle générale une grande instabilité politique affecte la majorité des États africains.

Une diversité économique. De grandes différences existent entre les États « pétroliers » (Nigeria, Soudan, Gabon, Angola) et les autres, les premiers connaissant une croissance élevée, les seconds ayant tendance à stagner ou même à reculer. En outre, la « mauvaise gouvernance » peut avoir un effet catastrophique sur l'économie d'un État comme le montre l'exemple du Zimbabwe. ?

Une diversité sociale. Les différences sociales en

Afrique tendent à s'accuser fortement entre une classe de nouveaux riches et l'ensemble de la population agricole ou urbaine. A cet égard, l'essor des mégapoles comme Lagos, Abidjan, Johannesburg, avec les énormes « bidonvilles » qui les accompagnent font du paupérisme l'une des plaies principales du continent africain.

Les conséquences

La principale conséquence de cet état de fait est le morcellement politique de l'Afrique qui compte aujourd'hui près de cinquante États. On a pu considérer que la fin de l'époque coloniale et les indépendances qui ont suivi ont favorisé, en particulier au sud du Sahara, un phénomène de « balkanisation ».

Une autre conséquence a été la multiplication des conflits à l'intérieur du continent. Des conflits internationaux : les conflits entre États africains n'ont pas été très nombreux mais se sont révélés particulièrement sanglants comme la guerre entre l'Éthiopie et la Somalie ou, plus récemment, celle entre l'Éthiopie et l'Érythrée.

Des conflits internes : les conflits internes ont été particulièrement nombreux et ils ont affecté la majeure partie des États africains. Parmi ceux là, on peut citer la République Démocratique du Congo, le Congo Brazzaville, le Cameroun, le Tchad, le Nigeria (avec le Biafra) le Soudan (avec le sud Soudan et le Darfour), le Niger, l'Angola, le Mozambique, le Sénégal (avec la Casamance), la Sierra Leone, le Liberia, la Somalie, le Rwanda (huit cent mille victimes) le Burundi, l'Ouganda, la Côte d'Ivoire, le Kenya, etc.

En somme, presque tous les États africains ont été ou sont concernés par des conflits internes d'ordre ethnique ou tribal. L'explication peut être recherchée dans la détermination arbitraire des frontières africaines par l'ancien colonisateur.

En définitive, il apparaît que les problèmes de l'Afrique dans sa diversité ne peuvent pas être réglés à l'échelle des États actuels mais seulement à celle du continent. C'est la raison de « l'appel de Saint-Louis », lancé en novembre 2006 à Saint-Louis du Sénégal, à l'occasion de la conclusion de « l'année Senghor ». Il s'agit de la constitution d'un Conseil des Sages qui se pencherait à la fois sur le règlement des conflits et sur les grandes politiques à mener au niveau du continent africain dans son ensemble.

Cycle « Comprendre l'Afrique ».

Conférence du 30 septembre 2009. Notes de l'auteur.

NDLR : l'Union africaine (UA), qui a succédé à l'Organisation de l'union africaine (OUA) en 2002, s'est dotée de structures comparables à celle de l'Union européenne (UE) avec un président (Munmar Gaddafi), une Commission (président le Gabonais Jean Ping), un conseil exécutif, etc. Elle regroupe tous les États d'Afrique à l'exception du Maroc, qui s'en est retiré du fait de la présence du Front Polisario. Son siège est à Addis Abeba. Un partenariat lie l'UA et l'UE : son volet « paix et sécurité » vise à la certification opérationnelle de la « Force africaine en attente » prévue pour des interventions sur le continent.

LA MINORITÉ COPTE CATHOLIQUE EN ÉGYPTE

par Mgr Michel CHAFIK, recteur de la Mission copte catholique de Paris.

Pendant nos deux heures de rencontre, Mgr Chafik a présenté, de manière vivante et argumentée, le sort difficile d'une communauté chrétienne dans un pays musulman subissant une forte pression intégriste.

Qui sont les coptes catholiques ?

Les Coptes constituent la minorité chrétienne d'Égypte. Ils ne sont pas une communauté ethnique : le mot « Copte » vient d'ailleurs du grec « Ecouptos » qui veut dire Égyptien. Les Églises coptes se sont séparées de Byzance et de Rome à la suite de la décision du concile de Chalcédoine (451) sur la nature duale – humaine et divine – du Christ.

C'est le pape Léon XIII qui a créé - ou re-créé - une Église copte catholique rattachée à Rome. Il y a environ huit millions de coptes en Égypte, soit 10 % de la population du pays. Au sein de l'ensemble copte, l'Église copte catholique regroupe environ 250 000 fidèles. C'est la communauté chrétienne la plus nombreuse au Moyen-Orient.

Une minorité de citoyens de seconde zone

Au temps de l'Empire ottoman, les non-musulmans étaient assujettis au statut de « zimmi » : ils étaient censés bénéficier d'une certaine protection en contrepartie de lourdes obligations – notamment fiscales – qui en en faisaient des citoyens de seconde zone. Mais peut-être la « zimmitude » (sic) était-elle plus douce que certaines formes de persécution.

Dans l'Égypte actuelle, le statut de zimmi ne figure plus dans le droit, mais la situation des chrétiens est marquée par des discriminations dans tous les domaines. Fondamentalement, l'islam est à la fois religion et État et, au titre de la charia, un non-musulman ne peut prétendre à l'égalité avec les musulmans.

Des discriminations multiformes

Dans le domaine politique, la constitution reconnaît l'égalité sans distinction de croyance... mais on est devant un vœu pieux plus que devant une réalité. En avril 1980 le parlement égyptien a voté un amendement constitutionnel stipulant que la charia serait désormais LA – et non plus UNE – source du droit. Comment ne pas s'en inquiéter, après les précédents de l'Iran et du Soudan ? Un copte ne peut espérer avoir accès aux plus hautes fonctions : chaque gouvernement inclut deux ou trois ministres chrétiens... mais toujours loin des fonctions régaliennes.

Au parlement, les Coptes sont sous représentés : sept députés chrétiens sur 444. Il y a quelques mois, ils n'ont pas pu s'opposer à la décision d'abattage de 250 000 porcs - possédés par les chrétiens - à la suite de rumeurs d'épidémie de grippe porcine. La FAO a depuis fait litière de cette rumeur (aucun cas avéré de grippe porcine). Comment ne pas voir dans cette décision un geste de persécution de la minorité chrétienne ?

Dans le domaine judiciaire s'exerce une lourde pression islamique, notamment en matière de droit familial

(divorces, adoptions...). Un musulman peut épouser une copte mais non l'inverse. Et le témoignage d'un copte n'a pas le même poids que celui d'un musulman.

Dans le domaine scolaire : les écoles chrétiennes ne reçoivent pas d'argent public, mais sont étroitement contrôlées par l'administration et assujetties à des obligations telles que celle de réserver une salle de prière pour les musulmans, ou l'apprentissage, imposé aux élèves, du Coran et de la littérature islamique... l'inverse étant évidemment hors de question.

Dans la vie courante : en matière d'embauche, le chrétien a un lourd handicap... porté sur sa carte d'identité ; dans les démarches administratives, les chrétiens sont à la merci des fonctionnaires musulmans.

Dans le traitement de l'histoire : les Coptes ont été coupés d'une partie de leur passé, de leur culture. Mgr Chafik souligne qu'aucune civilisation antérieure, si brillante fût-elle, ne trouve grâce aux yeux des musulmans, y compris celle de l'Égypte ancienne. Certes le gouvernement fait sauvegarder les sites pharaoniques... mais les manuels d'histoire font l'impasse sur les six premiers siècles de notre ère.

Enfin, bien sûr, dans le domaine religieux : le copte est libre de se convertir à l'islam, mais le musulman ne peut devenir chrétien. Certes l'Égypte respecte la liberté de pratique ; mais la construction d'un édifice religieux doit satisfaire à dix conditions... dont la mesure de la distance de la mosquée la plus proche. L'obtention des autorisations passe par des études de dossiers durant des années et des « dons » aux fonctionnaires concernés.

Michel Chafik cite plusieurs cas où les éventuelles tentatives de conversion au christianisme entraînent des appels au meurtre de l'"apostat". A l'inverse, les chrétiens sont fortement incités à embrasser la religion musulmane : prime de 1 500 €, obtention d'un travail, d'un appartement, d'un prêt... qui lui étaient précédemment refusés.

Une situation qui se dégrade sous la pression des intégristes

Mgr Chafik déplore que l'influence de l'islam tolérant soit de plus en plus rognée par celle du courant wahhabite. Les frères musulmans, incontournables à tous les échelons dans la société, recourent à la violence quand le régime cherche à contrer leur influence, au point qu'on peut se demander qui gouverne la rue en Égypte : les responsables politiques ou les chefs religieux cachés dans leurs mosquées ? Lorsqu'en 2007, la police a pénétré dans la mosquée Al Azhar, elle a trouvé une véritable armée de moudjahiddines.

Mgr Chafik plaint la « pauvre Égypte, qui s'enfoncé aujourd'hui dans l'obscurantisme, le fanatisme, le refus de l'autre ». Il considère qu'une véritable guerre est déclarée aux chrétiens et conclut par un appel aux Français, « menacés eux aussi par l'islam radical, eux aussi en voie de minorisation sans en être conscients ». Il lance à l'assemblée un vibrant appel à la prise de conscience d'un risque majeur pour nos libertés.

Conférence du 6 octobre 2009.
Notes de Claude Gaboreau.

BRÉSIL, LE RÉVEIL D'UN GÉANT

Notre voyage s'intitulait : *Brésil, le réveil d'un géant*. Quel géant allions-nous découvrir et pourquoi ce réveil ? Pour la plupart d'entre nous, le Brésil se limitait à quelques images : le carnaval avec ses danseuses de samba, l'équipe de football au maillot jaune et vert, les favelas de Rio et le visage barbu du président Lula. Après un parcours du sud vers le nord, durant quinze jours, ce géant nous est devenu plus familier ; nous revenons persuadés que son réveil est bien réel et qu'il va se hisser d'ici quelques décennies dans le club des cinq plus grandes puissances mondiales.

Ce géant nous a d'abord frappés par son immensité, grand comme quinze fois la France. Puis, en parcourant le pays, nous avons compris ce slogan affiché sur les murs : *Dieu est brésilien*. Cela doit être vrai, car la nature a particulièrement bien pourvu ce pays : une végétation exubérante, les plus grandes étendues de terres riches du monde, de l'eau en abondance, de nombreux minerais et, depuis des découvertes récentes, de grandes réserves de pétrole, sans oublier la forêt amazonienne qui recouvre la moitié du pays, le soleil toujours présent et les vastes plages de sable fin.

Notre voyage a commencé au sud du pays avec la visite de São Paulo, capitale économique industrielle et financière du Brésil. Fondée dès 1550 par les Jésuites qui évangélaient les Indiens Guaranis, elle n'a pris son essor qu'au dix-neuvième siècle, avec le café, puis au vingtième siècle, avec l'industrialisation du Brésil. Elle a accueilli les immigrants venus d'Europe, du Japon, du Moyen-Orient, puis les Brésiliens pauvres venus du Nordeste, qui fuyaient leur misère. Aujourd'hui c'est une ville tentaculaire de plus de dix millions d'habitants, construite de façon désordonnée au gré de ses extensions. Après une matinée dans le centre très animé, nous avons apprécié le calme et la bonne humeur de l'association *Gol de Letra*. Cette association, implantée dans un quartier pauvre de São Paulo, a été fondée par le très célèbre footballeur Raí. Elle dispense du soutien scolaire à un millier d'enfants des favelas ; son directeur, un Français, nous a présenté toutes ses activités. Après la mégapole du *business*, c'est l'autre Brésil, celui des pauvres, que nous avons côtoyé grâce à cette visite.

Nous avons quitté sans regrets cette ville bruyante pour rejoindre au sud un autre géant, le fleuve Parana. La première grande surprise du voyage nous attendait : le barrage d'Itaipu, ouvrage gigantesque construit dans les années 1970, à l'époque du miracle brésilien. Pendant longtemps Itaipu a été la plus grande usine hydroélectrique du monde, avec ses 14 000 mégawatts (l'équivalent de 14 unités nucléaires françaises), aujourd'hui détrônée par le barrage des Trois Gorges en Chine. À côté du Parana, un autre fleuve, l'Iguaçu, nous a offert le spectacle somptueux de ses chutes. Au milieu de la forêt tropicale, le fleuve Iguaçu, quatre fois le Rhône, se déverse avant de se jeter dans le Parana sur une falaise large de 2,5 kilomètres et haute de 90 mètres. Parcourant les sentiers aménagés du côté argentin et du côté brésilien, nous avons, toute une journée, contemplé le spectacle unique et grandiose des 275 cascades.

Après cela, le géant Brésil pourrait-il encore nous étonner ? Eh bien oui, avec quatre villes très différentes qui ont été des capitales de son histoire. D'abord Rio de

Janeiro, ville bâtie le long du rivage atlantique, entre les plages de sable, telle Copacabana, et les pics qui l'entourent, ce qui lui donne un aspect unique. Les quartiers riches bordent le littoral et les quartiers pauvres, les favelas, s'accrochant aux flancs des montagnes semblent les narguer. Dieu n'était pas français ce jour-là car le brouillard entourait le célèbre Corcovado, nous empêchant de contempler la vue sublime sur cette ville. L'État de Rio est très prospère grâce aux nombreuses industries qui y sont implantées, dont Peugeot, et au pétrole trouvé au large dans l'océan. En 2015, le Brésil fera partie des dix premiers producteurs de pétrole. Le président Lula déclare que cette manne pétrolière permettra de résoudre le problème de la pauvreté au Brésil. Une réunion au Consulat de France, nous a permis de mesurer tout le dynamisme de l'économie brésilienne, *pays dont l'avenir est bien là aujourd'hui* nous a-t-on déclaré. Le consul général nous a aussi commenté l'alliance stratégique établie entre la France et le Brésil depuis 2008.

Après Rio, en montant vers le nord, nous avons visité l'État du Minas Gerais, avec ses riches villes coloniales datant de l'époque de la ruée vers l'or, comme Ouro Preto. Cet État est prospère et ne connaît pas de chômage, grâce aux nombreuses mines de fer à ciel ouvert qui fournissent les aciéries de Chine et du monde. Faute de transport par rail, le minerai broyé, mélangé à de l'eau, est transporté par pipeline vers les ports de l'Atlantique.

Puis ce fut la rencontre attendue par tous avec la capitale actuelle, Brasilia, ville bâtie dans les années 1960 par la volonté du Président Kubitschek de déplacer le centre du Brésil de la côte vers l'intérieur, pour permettre l'expansion vers l'ouest. Deux hommes de génie, l'urbaniste Lucio Costa et l'architecte Niemeyer ont transformé une nature vierge en cette ville moderne, conçue pour abriter l'administration fédérale d'une nation nouvelle. La voiture est la reine avec les larges avenues. Conçue pour six cent mille habitants, elle en compte aujourd'hui trois millions, mais les concepteurs avaient vu large. Le Brésil affiche sa démocratie retrouvée autorisant les touristes à visiter les amphithéâtres du Congrès et du Sénat. Des rencontres avec des personnalités brésiliennes, dont Aurelio Garcia le plus proche Conseiller du président Lula, ont parachevé notre vision du Brésil : un pays en plein essor économique, très vite sorti de la crise mondiale actuelle, qui a la volonté de résoudre ses problèmes sociaux et qui a tous les atouts pour progresser avec une croissance raisonnable de 5 % par an.

Notre voyage s'est terminé par Salvador de Bahia, ville coloniale et première capitale du Brésil, avec une population en majorité noire et métissée. La première richesse de cette région du Brésil a été la canne à sucre qui connaît aujourd'hui un nouvel essor grâce à la production de l'éthanol, combustible utilisé par la plupart des voitures.

À notre retour le Brésil était mieux perçu par tous : un géant démocratique et pacifique, en plein essor avec une agriculture et une industrie florissantes, une nation métissée sans racisme, joyeuse et optimiste, mais il doit encore résoudre son problème de la pauvreté qui touche un tiers de la population.

François Trellhou

AFRIQUE : DÉFIS DEMOGRAPHIQUES ET DÉVELOPPEMENT

Par Francis Gendreau, démographe.

La démographie est-elle responsable de tous les maux ? En Afrique, la démographie souffre des difficultés du recueil des données, de l'incertitude des chiffres, des perspectives envisagées et des scénarios élaborés. L'intervenant précise que son but est de situer la démographie parmi les enjeux du développement de l'Afrique.

La démographie actuelle de l'Afrique

La population est de l'ordre du milliard d'habitants dans les cinquante-sept États et territoires. Son accroissement est encore rapide : 2 % par an contre 2,8 % en 1985. La densité, très variable entre déserts et zones urbaines, est de 33 hab./Km². La population urbaine est faible, 40 % et la population rurale est en croissance. Les courants migratoires interafricains sont importants et les réfugiés nombreux.

Cette population est jeune, les 40 % ont de moins de quinze ans. La mortalité est globalement élevée, l'espérance de vie moyenne est de 55 ans. La fécondité est encore peu maîtrisée avec 4,4 enfants par femme mais elle était autrefois de 7 ! L'explosion démographique est derrière nous : en 1980-1985, la croissance démographique était de 3 %.

L'avenir : certitudes et incertitudes

On peut imaginer des hypothèses à la baisse dans les tous les domaines : la réduction de la mortalité et de la fertilité mais à quel rythme ? La réduction des migrations internationales ? Possible elle est dépend de contextes conjoncturels.

La baisse de la mortalité est réelle mais n'est pas linéaire et présente des « hoquets » : une recrudescence des maladies classiques, tuberculose, paludisme, coqueluche, etc. ; l'apparition de nouvelles endémies, sida, fièvres hémorragiques (Ebola, Lassa, Marburg, etc.), SRAS, chikungunya ; la dégradation des systèmes de santé du fait des troubles ou des problèmes économiques ; enfin les difficultés croissantes d'accès aux soins.

La maîtrise de la fécondité se généralise. La baisse est réelle mais est-elle générale ? Si oui, à quel rythme ? Avec des « hoquets ». Quels en sont les facteurs ? Parmi les déterminants, il faut citer l'âge de la nuptialité, la pratique de la contraception, de l'avortement, l'infertilité *post-partum* lors de l'allaitement mais aussi l'environnement culturel, économique et social, la valeur de la fécondité, le statut de la femme et son éducation, l'urbanisation. L'usage du préservatif est lié à une politique locale. Quelques chiffres : si au Zimbabwe, en Égypte et au Maroc, plus de 55 % des femmes de 15 à 49 ans usent de préservatifs, en Guinée, au Niger et au Tchad, leur part ne dépasse pas les 5 %.

Les migrations internationales sont faibles. C'est vrai au niveau des grandes régions. La moyenne mondiale est de 3 % (source : ONU). C'est faux au niveau de certains pays. Les réfugiés sont nombreux en Afrique. Sur un total mondial de 10,5 millions de réfugiés, 2 millions sont des Africains ; sur 14,4 millions de personnes déplacées, 6,3 millions sont africaines. Les Africains sont peu nombreux en France. Selon l'INSEE, en 2006, il y avait 1,1 million

d'étrangers originaires du Maghreb et 400 000 d'Afrique hors Maghreb.

Deux résultats : la « relaxation » démographique et une redistribution des cartes. La « relaxation » démographique - avec une baisse de la croissance - se manifeste en Afrique. Par ailleurs, il y a une redistribution des cartes à l'échelle de la démographie mondiale avec une part croissante de l'Afrique. Alors que sa population représentait les 9 % du total mondial en 1950, sa part actuelle, en 2009, se situe à 15 % et pourrait atteindre les 22 % en 2050.

Les quatre grands défis

Quatre défis sont clairement identifiés : améliorer la santé des populations ; permettre un accès généralisé à une éducation de qualité ; mener des politiques cohérentes de développement urbain et rural ; accompagner le vieillissement inéluctable. Ceci dans le cadre d'un défi général : renforcer le statut des femmes.

La santé pour tous. Une condition générale : la paix. Ensuite, la qualité et l'efficacité du système de santé ; l'amélioration des conditions de vie ; le progrès médical et sa diffusion dans la population. Les cibles : la santé maternelle et infantile (SMI) : grossesse, accouchement, vaccinations, réhydratation par voie orale mais aussi l'éducation des mères et de leurs filles ; la lutte contre le sida. Le pourcentage de personnes de 15 à 49 ans infectées (taux de prévalence) est supérieur à 3 % dans vingt-cinq pays, tous africains. Le sida ralentit la croissance démographique mais a surtout un coût économique.

Une éducation de qualité. Le système éducatif présente des contradictions : doit-il lutter contre la pauvreté en vulgarisant la connaissance ou former des élites et des cadres performants ? L'effort doit porter sur la scolarisation des filles.

Des politiques de développement cohérentes. Les paysans financent la ville car les produits alimentaires sont subventionnés pour les citadins. L'agriculture doit donc redevenir un secteur clé de l'aménagement du territoire. Au niveau rural, il faut développer les équipements ruraux et améliorer les conditions d'activité des femmes. Au niveau urbain, il faut créer des activités rentables et améliorer les conditions de vie.

Le vieillissement de la population. Il y aura une diminution de population des jeunes de moins de quinze ans et une augmentation du nombre des personnes âgées de 65 ans et plus.

En conclusion, nous allons vers une stabilisation de la population d'Afrique, avec de grandes incertitudes. Une interrogation demeure : quelle population pour quel développement ?

*Conférence du cycle « Afrique » du 20 octobre 2009.
Notes de François Taussaint.*

Francis Gendreau, polytechnicien, a travaillé dans le cadre de l'IRD (ancien ORSTOM) à Madagascar, au Cameroun, au Sénégal et a enseigné la démographie en Afrique et en Europe.

VIE DE L'ASSOCIATION

L'Indice de perception de la corruption (IPC) de Transparence International (extraits du rapport)

L'IPC évalue, tous les ans à pareille époque, la perception, par les milieux d'affaires internationaux, du niveau de corruption affectant les administrations publiques et la classe politique de 180 pays.

Comme en 2008, la France obtient un score de 6,9, arrivant ainsi au 24^{ème} rang de l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) 2009, publié le 17 novembre par TI. La France continue ainsi à véhiculer une image relativement dégradée de ses institutions publiques.

Principales conclusions de l'IPC 2009, la corruption risque de menacer la reprise économique mondiale. Les populations des pays en guerre restent par ailleurs les premières victimes de la corruption.

Les Résultats 2009

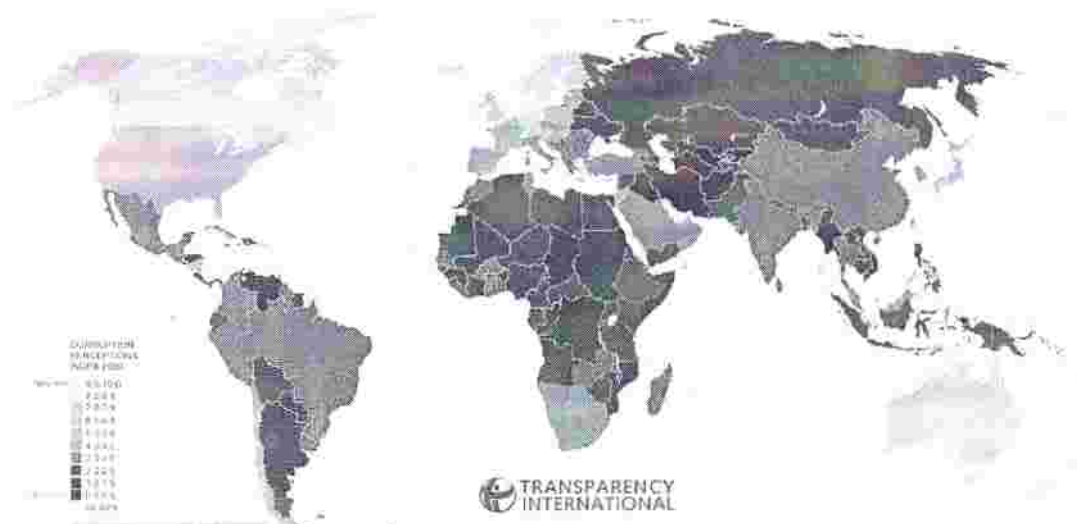
La grande majorité des pays évalués dans l'indice 2009 obtient une note inférieure à cinq sur une échelle de 0 (haut degré de corruption perçue) à 10 (faible degré de corruption perçue).

Les États fragiles et instables, souvent marqués par la guerre, demeurent en bas du classement. La Somalie obtient ainsi un score de 1,1, l'Afghanistan de 1,3, le Myanmar de 1,4 et le Soudan, comme l'Irak, de 1,5.

En haut du classement on trouve : la Nouvelle Zélande (9,4), le Danemark (9,2), Singapour (9,2), la Suède (9,2), la Suisse (9,0), la Finlande (8,9), les Pays Bas (8,9), l'Australie (8,7), le Canada (8,7), l'Islande (8,7), la Norvège 8,6). Cependant, même les pays industrialisés ne doivent pas être trop confiants : l'offre de corruption et l'utilisation de pots-de-vin sont souvent le fait d'entreprises basées dans ces pays. Certaines juridictions, liées à de nombreux pays en tête du classement, disposent d'un secret financier qui affaiblit grandement les efforts menés pour lutter contre la corruption et permettre le recouvrement des avoirs volés.

Afin d'assurer un développement économique durable, il est indispensable de développer, à l'échelle mondiale et nationale, des institutions de contrôle et des réglementations plus efficaces. Il en résultera un accroissement de la confiance envers les institutions publiques, une croissance économique plus soutenue et une aide au développement plus efficace. Plus important encore, l'échelle élevée des souffrances humaines endurées dans les pays les moins performants de l'IPC en sera considérablement réduite.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site de Transparence International France à l'adresse www.transparence-france.org



Objectif 2010 : 100 nouveaux adhérents

Faites connaître ARRI autour de vous !

Recommandez à vos parents et amis, actifs ou jeunes retraités, de consulter notre site

www.arri.fr

Ils sauront tout sur notre association : ses structures, ses principaux responsables, ses activités, ses voyages et bien sûr les modalités et conditions pour y adhérer !

A propos des déjeuners débats d'ARRI

Nous étions tous habitués du Mess des officiers de la Gardé Républicaine, où se tenaient nos déjeuners-débats depuis des années.

Hélas, les bâtiments sont la propriété de la Mairie de Paris qui les reprend pour son usage personnel et l'équipe du Mess, qui vous était familière, est dissoute.

De ce fait, à partir de janvier 2010 nos déjeuners débats se dérouleront au Cercle Mess de l'Ecole Militaire, 1 place Joffre 75007 Paris.

Merci de bien vouloir noter ce changement pour 2010.

HISTOIRE DE L'EUROPE (1949 – 2009)

Par Jean-Pierre Gouzy

Jean-Pierre Gouzy, vice-président de la Maison de l'Europe de Paris où son « journal parlé » mensuel est très apprécié, est sans doute le seul Français vivant ayant assisté en personne au congrès fondateur tenu à la Haye, en mai 1948, sous la présidence de Winston Churchill. Ancien président des journalistes européens, il a été le témoin ou l'acteur d'innombrables réunions, démarches et manifestations visant à l'unité européenne. Fédéraliste engagé il est de ceux qui ont compris que, sans transfert de compétences et de pouvoirs réels au niveau européen, l'Europe unie demeurerait un beau rêve sans consistance.

Son « HISTOIRE DE L'EUROPE » commence en fait dès la fin du grand conflit mondial. L'ouvrage s'ouvre sur un portrait des premiers apôtres et inspirateurs, du néerlandais Brugmans, à l'Italien Spinelli, en passant par les Français Alexandre Marc et Henri Frenay et le Suisse Denis de Rougemont. Ces hommes que Jean-Pierre Gouzy a bien connus avaient en commun d'avoir associé leur combat contre le nazisme à un projet fédéral de nature à garantir un avenir européen de réconciliation et d'union.

Ce livre est à la fois un témoignage, celui d'un engagement sans concessions de soixante années, et une source d'information vivante, originale et précieuse sur les combats menés par une petite cohorte de militants extraordinairement dévoués et lucides qui ne se laissèrent jamais décourager par les succès toujours trop lents et incomplets au regard de leurs espérances.

A travers les diverses figures de l'Europe dont Jean-Pierre Gouzy nous présente une histoire précise, celle des fédéralistes, celle de Churchill, celle de Monnet, Schuman et Spaak, celle du général de Gaulle, celle des Britanniques, celle de Gorbatchev et celle de Delors – autant de têtes de chapitres –, c'est la marche difficile vers l'Europe politique qui nous est décrite. Le titre du dernier chapitre « profil bas pour une Europe molle : traité de Lisbonne » traduit bien la pensée lucide d'un croyant sans illusions. Une réflexion très profonde à propos de la mondialisation termine l'ouvrage. « Ce monde globalisé continue...à se décomposer en une myriade d'entités...alors que les seuls équilibres géopolitiques, macroéconomiques, stratégiques...sont désormais de dimensions continentales et recouvrent des aires de civilisations spécifiques ».

Une chronologie détaillée et une abondante bibliographie complètent l'ouvrage et en font un précieux outil de référence.

Robert Toulemon

Une Europe invisible

La désignation, au terme d'une procédure opaque du premier ministre belge Van Rompuy, chrétien-démocrate flamand aux fonctions de président du Conseil européen n'exerçant pas de fonctions nationales et de la baronne Catherine Ashton, commissaire travailliste au commerce extérieur, à celles de haut représentant aux affaires étrangères, vice-président de la Commission ne contribuera guère à donner à l'Europe la visibilité interne et externe qui lui fait cruellement défaut. La qualité des personnes n'est pas en cause mais ni l'un ni l'autre ne disposent de l'expérience et surtout de la notoriété que l'on serait en droit d'attendre des plus importants dirigeants de l'Union européenne. Ce résultat s'explique d'abord par la crainte non avouée mais bien réelle des gouvernements, et tout particulièrement de ceux des grands pays, de voir les institutions européennes acquérir une autorité, voire une légitimité qui leur soit propre. C'est cette même crainte qui a conduit à des institutions dont l'éclatement est une garantie de faiblesse : Commission composée comme si elle était en charge des intérêts des Etats plutôt que de l'intérêt général de l'Union, dualité des présidences du Conseil européen et de la Commission alors que les deux fonctions ont un profil très proche.

Si déplorable qu'elle soit, cette situation correspond à l'état actuel d'une Europe dont les peuples attendent beaucoup mais ne sont en rien mobilisés en sa faveur. L'émergence d'une Europe politique suppose une prise de conscience qui demandera encore beaucoup de temps, bien des efforts et sans doute, le moment venu, une plus nette démarcation entre tenants de l'Europe-espace et promoteurs de l'Europe-puissance. Prenons donc les choses avec philosophie en regardant aussi les éléments positifs : les qualités humaines et le talent de conciliateur de M. Van Rompuy, l'espoir faible à vrai dire qu'une Britannique donne du relief à une fonction dont Londres a tenu à limiter l'importance en s'opposant à ce que le titre de ministre lui soit donné, enfin et surtout l'économie d'une crise qui aurait fâcheusement marqué l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

La désapprobation générale qui accueille ces nominations laisse espérer pour l'avenir une procédure plus ouverte : les candidats étant invités à présenter, notamment devant le Parlement européen, sinon leur programme du moins la conception qu'ils se font de l'exercice de la fonction à laquelle ils prétendent. La désignation des plus hauts dirigeants de l'Union dans un processus opaque ne correspond plus aux exigences d'aujourd'hui. Nous aurons l'occasion d'en discuter lors du prochain Observatoire de l'Europe fixé au 2 décembre à 17h30, au siège du Bureau du Parlement européen, 288, boulevard Saint-Germain.

Robert Toulemon

NOVEMBRE 2009

QUE PENSER DE LA OU DES CRISES ?

Par Philippe MARCHAT, inspecteur général des finances

Les crises modifient les relations entre les mondes politique et financier, dont les marchés, dopés par la dérégulation, règnent sur la planète. Mais, sous une apparence monolithique, les banques, en concurrence effrénée, peu enclines à s'autoréguler, prennent des risques générateurs de crises qui les conduisent à solliciter l'aide d'États contraints de la leur accorder au fur et à mesure que s'enclenchent les crises. Leur extension les a poussés, en dépit de leurs divergences sur les mesures à prendre, à mener une action commune pour "reprenre la main". Ils jouent, d'abord, les pompiers dans un cadre national, élargi au niveau européen, puis international.

La gouvernance héritée de Bretton Woods s'est adaptée, dans des sommets passés du G6 au G20, au nouvel équilibre mondial et à une plus juste répartition des richesses et des tâches. Le FMI voit ses ressources accrues et des G20 successifs se saisissent de sujets majeurs : régulation des marchés, comptabilité unique, contrôle des *hedge funds* et des agences de notation. Sans omettre les sujets qui fâchent : paradis fiscaux et rémunérations des banquiers (primes, bonus, stock options, parachutes dorés), dont la distribution continue, comme si de rien n'était, tandis que les crises se succèdent. De financières et nationales au départ, elles s'internationalisent et s'étendent aux secteurs de l'économie et du social, provoquant vagues de licenciements et montée du chômage.

La première crise, des *subprimes, immobilière financière et américaine*, qui éclate mi-2006, au retournement d'une conjoncture marquée par l'octroi excessif de prêts irrécouvrables, fragilise bien des banques et conduit les États-Unis à renier leur politique libérale pour sauver les géants *Fanny Mae* et *Freddy Mac* et l'Angleterre *Northern Rocks*. La seconde, *financière et mondiale*, naît de la *titrisation* par les banques qui mélangent à d'autres ces *crédits "pourris"* et en assurent une dispersion qui, au lieu d'en réduire les risques, ébranle gravement la confiance et provoque une série de crises - *bancaire, des marchés, du crédit et des actions* - qu'aggrave, en septembre 2007, la faillite de *Lehman Brothers*. L'économie est atteinte, comme le secteur social, condamné, selon l'OCDE et l'Organisation Internationale du Travail (OIT), à subir une forte hausse du chômage, à combattre par des plans s'ajoutant aux mesures ciblées déjà prises.

La masse inédite de ces mesures conduit à des *déficits* grevant un endettement mondial colossal de plusieurs milliers de milliards de dollars. En France, le déficit public, 2,9 % du PIB en 2005, 3,4 % en 2008, bondit à 8,2 % et fait passer l'endettement de 64,7 % en 2008 à 77,1 %, à 90 % en 2012. Sa résorption est un immense défi qui exige une coopération plus étroite qu'elle ne l'est entre les deux mondes politique et financier.



► sommaire

2 Les rendez-vous de l'International

p.3 L'Afrique dans sa diversité
par Bernard Dorin

p. 4 La société française face aux défis du XXI^{ème} siècle
par Alain de Vulpian

p. 5 L'avenir de l'arctique et de l'Antarctique, un enjeu mondial
par Michel Rocard

p. 6 Les États-Unis et Israël
par André Kaspi

p. 7 Vie de l'association

p. 8 L'état institutionnel de l'Union européenne
par Robert Toulemon

► agenda

Jeuudi 12 novembre 2009

Conférence

Le coran doit-il être appliqué à la lettre ?

par Mahmoud Hussein

Lundi 16 novembre 2009

Conférence

L'histoire d'ARRI, 2^{ème} partie :
Les dix dernières années

Mardi 17 novembre 2009

Conférence

Le lanceur Ariane : garantie d'indépendance de l'Europe pour l'accès à l'espace
par Jacques Durand

Mardi 24 novembre 2009

Conférence

Allemagne : idées reçues
par Béatrice Angrand

Mercredi 25 novembre 2009

Déjeuner-débat

L'université française :

Les raisons de la crise, l'avenir ?
par Axel Kahn

LE MÉTIER D'AMBASSADEUR

Le métier d'ambassadeur, par Bernard DORIN,
ambassadeur de France

A l'heure où se constituent de nouvelles réalités internationales, à commencer par l'Union européenne, où la mondialisation transforme en profondeur le commerce des services et des marchandises, où la médiatisation assure la transmission, bonne ou mauvaise, de l'information sans parler d'Internet qui lui confère dans l'instant une portée universelle... il nous a paru nécessaire de faire le point du métier d'ambassadeur. Sans aucun doute va-t-il connaître des inflexions et le Livre blanc du Quai d'Orsay que nous a présenté récemment Pierre Lévy, directeur du Centre d'analyse et de prévision, l'annonce bien... Bernard Dorin, ambassadeur de France, qui est sans doute l'un des diplomates les plus imprégnés d'une fonction qu'il a assumée à cinq reprises sur tous les continents : à Haïti d'abord à l'âge de 43 ans ! Puis en Afrique du Sud, au Brésil, au Japon et pour finir en Grande-Bretagne, a bien voulu nous faire part de son expérience et de ses réflexions. Elles sont plus indispensables que jamais car rien ne serait plus critiquable que d'ignorer les réalités « durables » d'une fonction aussi indispensable à l'État.

Jean Michel Fauve

Le métier d'ambassadeur est fort peu connu et donne lieu à des interprétations erronées. D'aucuns pensent que les activités d'un ambassadeur sont réduites, que sa rémunération est élevée et qu'il bénéficie de privilèges exorbitants.

Le métier d'ambassadeur est d'abord d'une extraordinaire diversité. En effet, un ambassadeur change de poste tous les trois ans et il est amené, par conséquent, à connaître et comprendre plusieurs pays, à en apprendre si possible la langue, à y établir des contacts privilégiés avec des personnalités susceptibles d'apporter un éclairage sur les évolutions qui s'y manifestent aux plans de la politique, de l'économie et aujourd'hui de l'environnement : il n'est pas neutre de susciter par exemple l'adhésion de tel ou tel partenaire aux conclusions de Kyoto !

Les fonctions qu'il assume sont elles-mêmes très variées. Bien sûr l'ambassadeur représente la France mais, selon la tradition, il représente d'abord le chef de l'État auprès de « son frère » du pays dans lequel il est envoyé. C'est bien le sens de la lettre de créance qu'il lui remet à l'occasion de sa nomination. Cohabitation ou pas, il rend compte de son action au président de la République et au ministre des Affaires étrangères et les informe de ses observations autant que de ses réflexions. La difficulté ressentie par Bernard Dorin a été de ne pas avoir toujours trouvé le temps de la réflexion. Il manque par nature aux hommes politiques... il ne devrait pas manquer aux ambassadeurs ! Or, ce dernier est absorbé par toutes sortes de tâches : la négociation d'accords les plus divers jusqu'au paraphe, l'accueil des ministres en visite officielle ou pas, le conseil du gouvernement sur les initiatives à prendre en matière économique ou culturelle, sans oublier le devoir qu'il a, avec les consulats, de protéger ses concitoyens.

Le métier comporte des travers à éviter. Tout d'abord, l'ambassadeur n'est pas l'avocat du pays de sa résidence face à son propre pays. Il ne doit pas considérer le *statu quo* - même celui des frontières - comme la panacée assurant la paix dans le monde alors qu'en réalité celui-ci ne cesse de bouger. Il exige aussi des vertus : le courage physique et moral, la constance qui contribue au succès des actions, la dignité qui s'impose en toute situation, la moralité et la sensibilité, la vision et l'imagination indispensables à la construction d'une politique cohérente... Bernard Dorin y ajoute la santé et une autre qualité, à son avis difficile à cultiver, la chance !

Dans le champ très particulier mais si fréquent de la misère humaine à laquelle il se trouve naturellement confronté, l'ambassadeur de France doit être très attentif à l'image dont il est porteur. S'il doit faire preuve de compassion, il doit être aussi l'avocat des plus défavorisés auprès des instances susceptibles de leur venir en aide. Ses interventions, à cet égard, sont évidemment mises au crédit de la France. Faut-il encore qu'il soit relayé par les autorités de l'État pour mettre à la disposition du pays de sa résidence les aides attendues : par exemple l'octroi d'un volume de bourses à la hauteur des besoins et ce n'est pas toujours facile à obtenir !

En ce qui concerne le domaine militaire, il revient à l'attaché militaire de recueillir l'information ouverte et à l'ambassadeur de veiller au respect de la frontière, quelquefois difficile à cerner, qui sépare cette information du domaine plus sensible de l'information réservée dont il n'a pas à favoriser la collecte.

Plusieurs ambassadeurs interviennent dans le débat ouvert par Bernard Dorin : Kamel Hacène, ancien ambassadeur d'Algérie, met l'accent sur le rôle d'intercesseur ou de facilitateur que peut avoir l'ambassadeur. Ainsi rappelle-t-il qu'à certains moments il lui a fallu rappeler à son gouvernement la position exprimée sur tel ou tel sujet par des pays autres que la France pour faire admettre le bien fondé de la position de celle-ci... identique à celle des autres !

Raymond Césaire insiste sur le risque encouru aujourd'hui par les ambassadeurs mis en cause à leur insu par tel ou tel média à sensation qui crée volontairement ou pas un incident « diplomatique » que le ministre de tutelle peut mettre à la charge de l'ambassadeur concerné.

Michel Lunven, à plusieurs reprises ambassadeur en Afrique, met l'accent sur la confiance qui peut caractériser les relations d'un ambassadeur avec le chef d'État auprès duquel il est accrédité. Une anecdote rapportée par Philippe Marchat met en lumière l'espace laissé aux ambassadeurs ou aux chefs de mission envoyés par le pouvoir en place. Il est contenu dans la formule lapidaire à laquelle celui-ci recourt pour préciser quelquefois ses instructions face aux difficultés : « Débrouillez-vous ! ».

Bernard Dorin conclut : l'ambassadeur est un serviteur de l'État. Sans doute aurait-il voulu nous dire « un grand serviteur de l'État ». Paraphrasant Alfred de Vigny, il nous a finalement avoué avoir trouvé dans sa fonction de la grandeur mais aussi beaucoup de servitudes.

Forum des ambassadeurs du 8 juin 2009.
Notes de Geneviève Tinturier.

L'AVENIR DE L'ARCTIQUE ET DE L'ANTARCTIQUE, UN ENJEU MONDIAL

Michel ROCARD,
ambassadeur en mission auprès des pôles

Singulière mission que celle qui a été confiée à Michel Rocard d'être ambassadeur de France pour les pôles de la planète ! Non pas seulement une occasion de contempler des colonies de manchots dans l'Antarctique. Encore que le spectacle « hallucinant » de 400 000 manchots, de phoques et autres éléphants de mer, rassurés par l'attitude pacifique des visiteurs, soit de nature à attirer des touristes de plus en plus nombreux, 40 000 l'an passé, deux fois plus que deux ans auparavant... Le défi, en passe d'être relevé, est d'une toute autre dimension. Il s'agit d'assurer pour l'Antarctique, c'est fait, mais aussi pour l'Arctique, ce qui est plus compliqué, un avenir périlleux confronté aux bouleversements climatiques et aux convoitises des hommes. En 2005, une ONG, le Cercle solaire, rassemblant des experts et curieux de toutes sortes, a fait appel à Michel Rocard comme conseiller officiel, première étape vers sa nomination officielle d'ambassadeur pour les Pôles, chargé d'aider à conduire les négociations ad hoc. Michel Rocard est à la manoeuvre.

Le Traité de l'Antarctique, référence mondiale

« On a sauvé la gouvernance de l'Antarctique, la seule partie de la planète gérée par l'humanité entière. Le système instauré par le traité de l'Antarctique de 1959 invitant toutes les nations à la coopération scientifique sans appropriation territoriale, est devenu une référence » assure l'ancien Premier ministre. Trois protocoles le complètent. Un premier protocole de ce traité assurait la protection des phoques; un deuxième, de 1978, introduisait la protection de la flore et de la faune marine. Mais le plus riche de conséquences environnementales positives c'est le troisième protocole dont Michel Rocard fut l'artisan, aidé de son ami et complice dans l'Internationale socialiste, Robert Hawk, dit « Bob », alors Premier ministre d'Australie. Tout s'est joué au départ au cours d'un tête-à-tête dans les jardins de l'hôtel Matignon en 1988. Ce protocole fait de ce continent recouvert d'une couche de glace d'eau douce de quatre à cinq kilomètres d'épaisseur, terre de science et réserve naturelle, excluant pour cinquante ans toute exploitation des ressources minéralogiques. Michel Rocard, de retour récemment de l'Antarctique, a eu « le plaisir de vérifier que la police de l'environnement y est appliquée méticuleusement ». Le système Antarctique fera-t-il école pour l'espace ?

L'Arctique, c'est plus compliqué

L'Arctique, c'est plus compliqué. Ce n'est pas un continent, comme au sud, mais un océan, le plus petit des océans, 14 millions de km², un océan étranglé, gelé dix mois sur douze, bordé de voisins proches qui savent que s'y cachent 30 à 33 % des réserves mondiales de gaz et 17 à 20 % des réserves d'hydrocarbures (70 % étant proches de la Sibérie) Le réchauffement climatique a changé le regard porté sur l'Arctique. Les experts du GIEC ont relevé, en effet, que ce réchauffement n'est pas homogène à travers le monde mais qu'il est de deux à trois degrés plus élevé dans l'Arctique qu'ailleurs. Il y a donc urgence. Les enjeux sont énormes, géostratégiques, économiques, environnementaux, pas seulement régionaux. Les parties prenantes sont multiples, les cadres institu-

tionnels évolutifs. Pour l'Arctique, quelle gouvernance, quelle police ?

Le cas du Groenland (deux fois et demi la France) est emblématique. Si la calotte glaciaire du Groenland (de l'eau douce gelée, 1 500 à 2 000 mètres d'épaisseur) fondait entièrement - elle a commencé à le faire - cela ferait monter de six à sept mètres la hauteur de l'océan ! L'avenir de la pêche est aussi concerné. Les bancs de poissons changent d'itinéraires, les bateaux de pêche suivent les poissons. Il faudra revoir les deux conventions régionales de pêche en vigueur.

Autre exemple. Pour aller en Californie, les bateaux devaient passer par Suez ou par Panama. Désormais l'été, ils peuvent passer par l'océan Arctique, 5 à 6 000 km de moins à parcourir. Mais cela ne va pas sans risques. Pas de remorqueurs, pas de balises, en cas de heurts avec des icebergs, qui paiera la casse ? Rien n'est prévu. Comment réglementer la venue des touristes (100 000 l'an passé) ? L'Organisation maritime internationale commence à élaborer un code polaire. L'Arctique est aussi la grande zone d'évolution des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins...

Bataille autour des demandes d'extension

La grande urgence concerne l'exploitation pétrolière et gazière dans la zone. Certes, la Convention sur le droit de la mer de Montego Bay, adoptée en 1982 par l'ONU, entrée en vigueur crée deux zones autour de chaque État riverain, l'une de 12 milles nautiques dans laquelle cet État est souverain et assure la sécurité; l'autre zone au-delà, large de 188 milles nautiques, dite de compétence économique exclusive, ouvre à cet État des droits d'exploitation. Cette zone peut en outre être étendue s'il est établi que le plateau continental du pays considéré est en continuité géologique absolue. Mais une vérification est alors nécessaire.

C'est la grande négociation des semaines à venir. Les demandes d'extension des zones d'exploitation doivent avoir reçu une réponse avant la fin 2009... Les débats ont lieu dans une instance spécifique à l'Arctique, le conseil Arctique, dont on doit la création, en 1996, à Gorbatchev (1).

Des demandes d'extension ont été déposées par la Norvège et la Russie. Canada et Danemark préparent leurs demandes. La France s'en occupe aussi, un moratoire pourrait ainsi être déposé à l'ONU pour que la pêche reste interdite dans toutes les zones où elle n'était pas pratiquée antérieurement. Les États-Unis n'avaient pas approuvé la Convention sur le droit de la Mer. Mais Barak Obama est ouvert, le temps est court. Les méfiances sont fortes. Ces extensions acquises, il n'y aura plus que 8 % d'eau libre. C'est l'ONU qui va devoir trancher. Les négociateurs devront « prendre des gants ».

*Déjeuner débat du 17 septembre 2009.
Notes de Michel Cuperly*

(1) Ce conseil Arctique finance des recherches et formule des recommandations. Il est composé de huit membres, les cinq pays riverains et l'Islande, la Suède et la Finlande, auxquels s'adjoint un conseil consultatif (pour les Inuits et l'Internationale des peuples du nord de la Sibérie) ainsi qu'un groupe d'observateurs permanents dont la France fait partie.

VIE DE L'ASSOCIATION

La vie nouvelle et André Cruiziat

Sous ce titre un livre rassemble les actes du colloque consacrée à André Cruiziat qui a eu lieu à Paris le 13 décembre 2008. A cette occasion, sont notamment intervenus Jacques Delors et Jacques Bourdillon.

Quelles pouvaient être les impressions de quelqu'un " « débarquant » à ARI (Alerte aux Réalités Internationales) au début des années 1990 ?

- D'abord le plaisir d'être plongé dans une atmosphère exceptionnellement amicale et riche des valeurs construites depuis des décennies.

- Le rayonnement encore très éclairant du fondateur de l'Association, André Cruiziat.

- Une « spécialisation » sur les problèmes internationaux pour essayer d'effacer un peu de l'ignorance de nos compatriotes sur ce qui n'est pas hexagonal. Cette ouverture avait amené la création d'Alerte (ARI) en 1982. Les voyages à l'étranger avaient été multipliés et avaient créé les bases d'un riche réseau de relations internationales.

La solidité de ces bases a permis à l'Association de se développer et d'atteindre la taille et le succès que nous lui connaissons aujourd'hui.

Livre disponible dans les bureaux d'ARRI (12€)

Gérard Descours, Jean Chaudouet

On nous signale :

La revue mensuelle *BOOKS* (rédacteur en chef : Olivier Postel-Vinay) analyse chaque mois l'actualité littéraire internationale. Prix au numéro : 5,50€ ; abonnement d'un an : 39 €. En vente dans tous les kiosques ou écrire à *DIP-BOOKS-Libre réponse 38135 Paris cedex 19*

Colloque ISEG

L'Institut supérieur européen de gestion (ISEG) est un partenaire d'ARRI, comme l'Université Paris XII. Nous avons signé avec cet Institut une convention au titre de laquelle nous contribuons à la réalisation de manifestations.

C'est le cas pour un colloque organisé par l'ISEG le 3 décembre 2009 de 9h30 à 18h00 sur « L'intelligence économique : la force d'un outil ou l'outil de la force ».

Loin de ses origines militaires, l'intelligence économique tend à devenir un véritable outil de pilotage dans la gouvernance des entreprises. Ce colloque a pour ambition de sensibiliser les participants à la nécessité d'intégrer cette démarche dans la stratégie des entreprises et, pour cela, d'en préciser les enjeux et domaines d'application.

Ce colloque se déroulera à l'ISEG, 28 rue des Francs-Bourgeois à Paris 4^{ème}. *Inscription voir page 2.*

Jean-Pierre Baret

Promouvoir ARRI auprès de vos amis ou de vos relations ?

Il vous suffit de leur donner la référence de notre site Internet www.arri.fr, où ils trouveront toutes les informations concernant ARRI, ses activités... et un bulletin d'adhésion.

Voyages 2010

Le Comité des voyages s'est réuni le 24 septembre avec la participation de Jean-Philippe Bernard, Alain Bry, Claude Gaboreau, Philippe Marchat, Louis Robin, Geneviève Tinturier, François Treilhou. Jean Michel Fauve s'était joint à nous au regard de l'ordre du jour qui comportait l'analyse des résultats de l'enquête de mai 2009 et les propositions des voyages 2010.

Un sondage a été adressé à tous les internautes, le 28 mai 2009, afin de déterminer les destinations préférées de nos membres. A partir des 100 réponses reçues - c'est déjà beaucoup mais ça pourrait être davantage ! - et à la suite de discussions au sein du Comité notamment sur les contraintes logistiques et les relations que nous avons dans les différents pays proposés, les destinations de nos voyages en 2010 ont été arrêtées. Finalement elles ne s'écartent pas des vœux qu'ont fait apparaître les résultats du sondage.

Dans la perspective de nos « préoccupations » européennes nous irons à :

- **Bruxelles** pour mieux connaître l'impact du Traité de Lisbonne sur le fonctionnement des Institutions communautaires, voyage de trois jours en mars.

Aux marches de l'Europe, nous avons choisi :

- **La Moldavie**, pays méconnu, coincé entre des appétits contraires (Roumanie, Ukraine, Russie) et qui reste probablement en retrait par rapport à tous ses voisins en matière de développement économique. Ce beau petit pays, où l'on parle beaucoup le français, a retenu notre attention et sera programmé en mai.

- **L'Islande** qui a découvert, au détour de la crise, l'intérêt de déposer sa candidature à l'Union européenne est, par ailleurs, au premier chef, concernée par la problématique du changement climatique. Juin 2010.

Au regard du dessein euroméditerranéen :

- **La Libye**, pays énigmatique et peut-être même inquiétant, dont nous allons tenter de mieux connaître la réalité courant avril.

Enfin chaque année nous incluons dans notre programme une grande puissance. En 2010, ce sera la côte est des Etats-Unis en octobre : **New-York, Washington** et si le calendrier le permet, **Boston**

Le programme 2010 est donc copieux, diversifié et, nous semble-t-il, intéressant. Comme les années précédentes, inscrivez-vous vite dès que le calendrier et le programme de ces voyages vous seront communiqués.

*Christiane Mercier
Présidente du Comité des voyages*

Assises d'ARRI

Elles ont lieu, comme l'année dernière, au Château du Val près de St Germain en Laye, le **samedi 5 décembre 2009**. C'est une rencontre informelle et conviviale entre adhérents, dans le but de mieux se connaître et aussi de faire connaître son point de vue sur le fonctionnement et les orientations de l'Association.